

# L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

juin 2008

Dossier

Votre nouveau  
conseil municipal

Ce que nous allons  
faire en 2008-2009

© Photo L. VICENTE



[www.nerac.fr](http://www.nerac.fr)



**Et puis un Jour...**  
Créateur d'Ambiance

Une surface de 150m<sup>2</sup> sur 2 niveaux entièrement dédiée à l'Aménagement et à la Décoration Intérieure

**Design Mobilier**  
(Réalisations sur mesure pour professionnels et particuliers)

Liste de Mariage

Meubles  
Luminaires  
Arts de la Table  
Linge de maison  
Senteurs  
Déco  
Cadeaux

2 Entrées  
14, rue Mondenard (à côté de chez Catena) / 11, rue Henri IV (face au Château)  
47600 - NERAC - Tel/Fax - 05-53-97-58-34  
Lundi 14h30 - 19h / Mardi au samedi 9h00-12h30 - 14h30-19h

## Meubles & Literie d'Albret

Literie sur mesure - Relaxation - Banquettes - Fauteuils et canapés  
CHAILLARD - Salons - Meubles de styles massifs

**UNIVERS PARALLELES**

Comics - Mangas - DVD Animation  
Figurines Statuettes de collection Goodies

23 Allée du Centre Tél : 05 53 97 08 15

**EPEDA - MERINOS - DUNLOPILLO - SIMMONS - BULTEX  
LATEX - DUVIVIER - TRECA**

depuis 1998

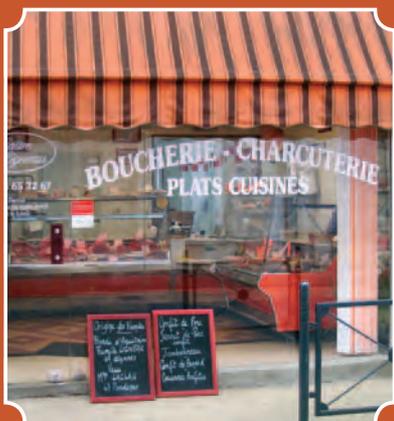
Une bonne literie favorise la qualité de vos nuits. Voilà pourquoi il est fortement recommandé de surveiller votre literie (sommier et matelas) et de la changer au moins tous les 10 ans.

LIVRAISON GRATUITE / 30 KM  
Paiement en 3 ou 4 fois Sans Frais

ZI Labarre - Direction Bordeaux - Nérac  
**Tél. 05 53 65 48 24**

Du mardi au samedi : 9h30 - 12h et 15h -19h • Fermé le lundi

# Boucherie - Charcuterie - Plats Cuisinés



VIANDES BOVINES,  
*origine exploitation familiale*

VEAU SOUS LA MÈRE

CHARCUTERIE ET PLATS CUISINÉS,  
*fabrication maison*



**Tél : 05 53 65 72 67**

27, rue Maurice Rontin 47170 Mézin

**Pour vos mariages, communions,  
baptêmes, anniversaires, cérémonies...**

Buffet froid et chaud

Apéritifs

Cocktails

Lunch

Repas d'Association

Repas Comité d'Entreprise...

Tickets  
Restaurant  
Acceptés



## ÉDITORIAL :: Nicolas Lacombe :: Maire de Nérac, Conseiller Général

Le 9 mars, les Néracais ont choisi de confier dès le premier tour la gestion des affaires municipales à une nouvelle équipe que j'ai le plaisir de conduire.

Je tiens une nouvelle fois à remercier chaleureusement celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance. A ceux qui ont fait un autre choix, je veux dire que nous agirons dans un esprit de tolérance et de respect.

La parution de ce bulletin municipal est l'occasion de vous présenter les nouveaux élus et les responsabilités qui sont les leurs.

Nous voulons entretenir avec vous une réelle proximité et être au plus proche de vos préoccupations. Durant le mandat qui commence, les occasions de concertation avec vous seront nombreuses.

La nouvelle équipe s'est mise au travail sans attendre. La « feuille de route » pour les adjoints et les commissions qu'ils président est très claire : c'est tout simplement la mise en œuvre de notre programme.

Notre action municipale connaîtra deux phases :

La première phase consiste à mener à leur terme plusieurs projets initiés par la municipalité précédente. Cela s'est concrétisé par le budget 2008 que nous avons voté au mois d'avril.

La seconde phase verra la mise en place progressive des propositions que nous avons faites durant la campagne électorale, dans le cadre financier que nous avons fixé, à savoir une maîtrise à la fois de la fiscalité et de la dette.

J'espère que vous apprécierez cet exemplaire de « L'essentiel ».

Croyez à mes sentiments dévoués.

Je vous souhaite un bon été à Nérac !

### 2 DOSSIER

Votre nouveau conseil municipal  
Ce que nous allons faire en  
2008-2009  
Nérac au fil des jours

### 12 CULTURE

Agenda culturel

### 15 Vie locale

Améliorer le stationnement  
en centre ville

### 16 ENVIRONNEMENT

L'Agriculture : « Une activité au  
cœur du développement »

### 18 INFOS PRATIQUES

Des organismes près de chez  
vous



### 19 BLOC NOTE

Agenda, petites actualités

### 20 au FIL DU TEMPS

Statue Romas

### 21 Infos MAIRIE

Une Ville à votre service

### 22 Le MOT de L'OPPOSITION

«L'Essentiel», le magazine de la Ville de Nérac • Directeur de la publication : Nicolas LACOMBE  
Conception et rédaction : Nicolas LACOMBE, Frédéric SANCHEZ, Stéphanie DESIDERA, Elisabeth UMINSKI • Conception graphique et mise en page : resomumsk2.com - Agen • Régie publicitaire : Vit copy - Nérac • Crédit photos : Ville de Nérac, Vicente, La Dépêche, Xavier Chambelland, INGC, Cie Grimaldi, musée-château Henri IV, Jodel Grasset, Elisabeth Uminski, Albret pub, Jean Rocher, Christian Laborde, C. Goussard, Bulle communication, Sud-Ouest, Bayou Micmac • Imprimerie Graphic Sud - Boé • Imprimé en France, dépôt légal 2<sup>ème</sup> trimestre 2008 • Tirage : 5000 exemplaires • Distribution : Agir Val d'Albret, Mairie de Nérac.



# VOTRE NOUVEAU conseil municipal Une équipe au SERVICE des NÉRACAIS

## VOTRE NOUVEAU conseil municipal

Le conseil municipal compte 29 élus (15 hommes, 14 femmes). Il y a 23 élus pour la majorité et 6 élus pour l'opposition. Le bureau municipal est composé du Maire, des huit adjoints et des deux conseillers municipaux délégués. Il se réunit tous les quinze jours avec les chefs de service.

Pour prendre rendez-vous avec le Maire ou un(e) adjoint(e), téléphonez au 05 53 97 63 50

Nicolas LACOMBE reçoit le public le matin, du mardi au samedi. e-mail : [nicolas.lacombe@laposte.net](mailto:nicolas.lacombe@laposte.net)



**Nicolas LACOMBE**

Maire  
Conseiller Général  
Délégué titulaire à  
la Communauté des  
communes du Val  
d'Albret



**PATRICE DUFAU**

Adjoint au Maire  
vice-président de la  
commission Travaux  
Délégué titulaire à  
la Communauté des  
communes du Val  
d'Albret



**MARYLÈNE PAILLARES**

Adjoint au Maire  
vice-présidente de la  
commission Personnel,  
Affaires Générales,  
Cérémonies  
Déléguée titulaire à la  
Communauté des  
communes du Val  
d'Albret



**MARC GELLY**

Adjoint au Maire  
vice-président de la  
commission  
Développement  
durable, Culture  
Délégué titulaire à  
la Communauté des  
communes du Val  
d'Albret



**MARTINE PALAZE**

Adjoint au Maire  
vice-présidente du  
CCAS  
Déléguée titulaire à la  
Communauté des  
communes du Val  
d'Albret

**RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS → tél. 05 53 97 63 50**



**FRÉDÉRIC SANCHEZ**

*Adjoint au Maire  
vice-président de la  
commission  
Développement  
économique,  
Communication  
Délégué titulaire à  
la Communauté des  
communes du Val  
d'Albret*



**FRANÇOISE GARREAU**

*Adjoint au Maire  
vice-présidente de la  
commission Affaires  
scolaire, Patrimoine  
Déléguée titulaire à la  
Communauté des  
communes du Val  
d'Albret*



**Jean-Claude BAURU**

*Adjoint au Maire  
vice-président de la  
commission Sport,  
Démocratie Locale  
Délégué titulaire à  
la Communauté des  
communes du Val  
d'Albret*



**AGNÈS DOLLE**

*Adjoint au Maire  
vice-président de la  
commission Vie  
associative, Politique  
Jeunesse  
Déléguée suppléante  
à la Communauté des  
communes du Val  
d'Albret*



**BERNARD FAUCON  
LAMBERT**

*Conseiller municipal  
délégué  
vice-président de la  
commission Finances  
Président de la  
communauté des  
communes du Val  
d'Albret*



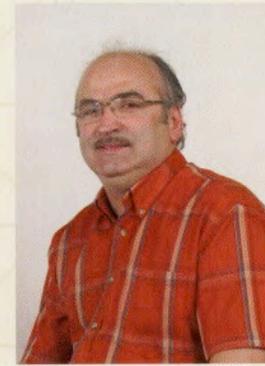
**EVELYNE CASEROTTO**

*Conseillère municipale  
déléguée  
Déléguée titulaire à la  
Communauté des  
communes du Val  
d'Albret*



**SANDRINE GIL**

*Conseillère municipale  
Déléguée suppléante  
à la Communauté  
des communes du Val  
d'Albret*



**PIERRE IDIART**

*Conseiller municipal  
Délégué titulaire à  
la Communauté des  
communes du Val  
d'Albret*



**ANA BES**

*Conseillère municipale  
Délégue titulaire  
à la Communauté  
des communes du Val  
d'Albret*



**PIERRE GALLIO**

*Conseiller municipal  
Délégué titulaire  
à la Communauté  
des communes du Val  
d'Albret*



**EDITH BUSQUET**

*Conseillère municipale  
Déléguée suppléante  
à la Communauté  
des communes du Val  
d'Albret*



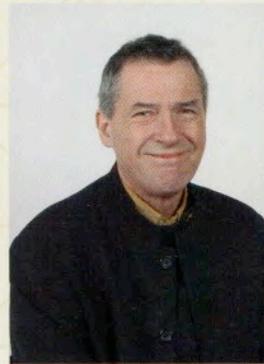
**PAUL ASHBURN**

*Conseiller municipal  
Délégué suppléant  
à la Communauté  
des communes du Val  
d'Albret*



**NAJET IBN SALAH**

*Conseillère municipale*



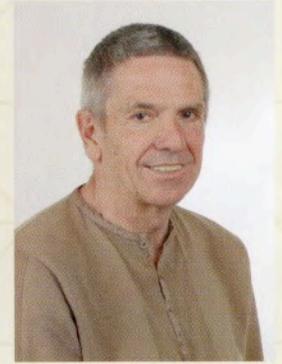
**PATRICK BACH**

*Conseiller municipal  
Délégué titulaire à  
la Communauté des  
communes du Val  
d'Albret*



**CLAUDIE NORMAND**

*Conseillère municipale*



**LOUIS UMINSKI**

*Conseiller municipal  
Délégué titulaire à  
la Communauté des  
communes du Val  
d'Albret*



**MARIE-FRANCE  
DESPLATS**

*Conseillère municipale*



**JEAN-LOUIS VINCENT**

*Conseiller municipal  
Délégué suppléant  
à la Communauté  
des communes du Val  
d'Albret*



**GABRIEL CHAZALLON**  
(Opposition municipale)

*Conseiller municipal*



**JOËLLE TEOULERE**  
(Opposition municipale)

*Conseillère municipale*



**BERNARD DALIES**  
(Opposition municipale)

*Conseiller municipal*



**MONIQUE SIMKO**  
(Opposition municipale)

*Conseillère municipale*



**GILBERT DARENGOSSE**  
(Opposition municipale)

*Conseiller municipal*



**MARIE MERLE**  
(Opposition municipale)

*Conseillère municipale*

## A propos des indemnités des élus...

Dans l'actuelle municipalité, comme dans la précédente, 10 élus perçoivent une indemnité : le Maire, les 8 adjoints et les 2 conseillers municipaux délégués.

L'enveloppe globale des indemnités des élus reste la même que lors du mandat précédent, c'est-à-dire moins que le maximum autorisé par la loi.

# Les commissions municipales



## *Commission Travaux*

**Vice président :**

- Monsieur DUFAU

**Membres :**

- Messieurs GELLY, SANCHEZ, GALLIO, FAUCON LAMBERT, CHAZALLON, DARENGOSSE
- Mesdames GARREAU, CASEROTTO



## *Commissions Affaires scolaires, Patrimoine*

**Vice présidente :**

- Madame GARREAU

**Membres :**

- Monsieur ASHBURN
- Mesdames DOLLE, GIL, CASEROTTO, BES, PALAZE, MERLE, TEOULERE



## *Commissions Personnel, Affaires Générales, Cérémonies*

**Vice présidente :**

- Madame PAILLARES

**Membres :**

- Messieurs BACH, VINCENT, DALIES, CHAZALLON
- Mesdames BES, BUSQUET



## *Commissions Sport, Démocratie locale*

**Vice président :**

- Monsieur BAURY

**Membres :**

- Messieurs GALLIO, DUFAU, IDIART, FAUCON LAMBERT, DARENGOSSE
- Mesdames BUSQUET, SIMKO



## *Commission Développement Durable*

**Vice président :**

- Monsieur GELLY

**Membres :**

- Messieurs ASHBURN, UMINSKI
- Mesdames NORMAND, PAILLARES, TEOULERE, SIMKO



## *Commissions Vie associative, Politique jeunesse*

**Vice président :**

- Madame DOLLE

**Membres :**

- Messieurs BACH, IDIART, DALIES
- Mesdames PALAZE, BES, GIL, IBN SALAH, SIMKO



## *Commission Culture*

**Vice président :**

- Monsieur GELLY

**Membres :**

- Messieurs ASHBURN, UMINSKI
- Mesdames DOLLE, GIL, IBN SALAH, MERLE, SIMKO



## *Commission Finances*

**Vice président :**

- Monsieur FAUCON LAMBERT

**Membres :**

- Messieurs BAURY, VINCENT, BACH, SANCHEZ, IDIART, DALIES
- Mesdames NORMAND, PALAZE, TEOULERE



## *Commissions Développement Économique (commerce, agriculture, tourisme) et Communication*

**Vice président :**

- Monsieur SANCHEZ

**Membres :**

- Messieurs UMINSKI, GELLY, IDIART, BAURY, BACH, VINCENT, CHAZALLON
- Mesdames NORMAND, CASEROTTO, GARREAU, GIL, TEOULERE



**BUFAUMENE**  
Peinture et Revêtements de Sols

PEINTURES • DÉCORATION • FACADES  
FAUX-PLAFONDS • REVÊTEMENT SOLS

AGEN-Sud  
rue du Trech - 47000 AGEN  
Fax 05 53 98 26 51

▶ Tél. 05 53 47 19 55

NÉRAC  
rue François Baudy - 47600 NÉRAC  
Fax 05 53 65 59 74

▶ Tél. 05 53 65 04 98

E-mail : [contact@bufaumene.fr](mailto:contact@bufaumene.fr)



## ARMURERIE PHILIP

Chasse - Pêche

17 rue Lafayette - Nérac  
tél. : 05 53 65 05 55

E-mail :  
[jc.philip@wanadoo.fr](mailto:jc.philip@wanadoo.fr)



**Juillet et Août**  
du mardi au vendredi uniquement  
de 9h30 à 12h30 et de 15h à 17h

2, rue Calvin 47600 Nérac  
Tél. 05 53 65 15 73



**VÉLO : Accessoires - Réparations**  
**MOTO QUAD SCOOTER :**  
**Accessoires - Réparations**

ZA Larrouset - Route de Condom 47600 NÉRAC  
Tél./Fax : 05 53 97 04 58

## INNOVPC 47

**TOUTES LES SOLUTIONS INFORMATIQUES**

**VENTE, MONTEUR, ASSEMBLEUR**  
**RÉPARATIONS, PÉRIPHERIQUES**

23 Allée du Centre  
Tél : 05 53 97 08 15

## Christophe Désidéra

décorateur

1, place Aimé-Méry 47170 Mézin

06 30 35 70 30

Interventions en France et à l'étranger

conseils

restaurations d'intérieur

patines - peinture

Chaux - tadelakt - stucco

Conception et réalisation de boiseries

<http://pages-pro-orange.fr/le.decorateur>

## BigMat

**MATÉRIAUX de CONSTRUCTION**

**SALLE EXPOSITION : 05 53 65 05 44**

**Carrelage • Sanitaire**

**Dressing • Parquet**



**Découpe bois • Isolation • Menuiserie**  
**Projets piscines et équipement**

**CHAPUIS MARSAN - NÉRAC**  
Tél. 05 53 65 05 47 - Fax 05 53 97 03 52  
[chapuis.marsan@wanadoo.fr](mailto:chapuis.marsan@wanadoo.fr)



# Ce que nous allons faire en 2008-2009



## Action scolaire :

- Mise en place du CLPS (Centre de Loisirs Périscolaire)
- Mise en place d'une programmation sur 3 ans des travaux dans les écoles
- Restaurant scolaire Jean Moulin

## Economie :

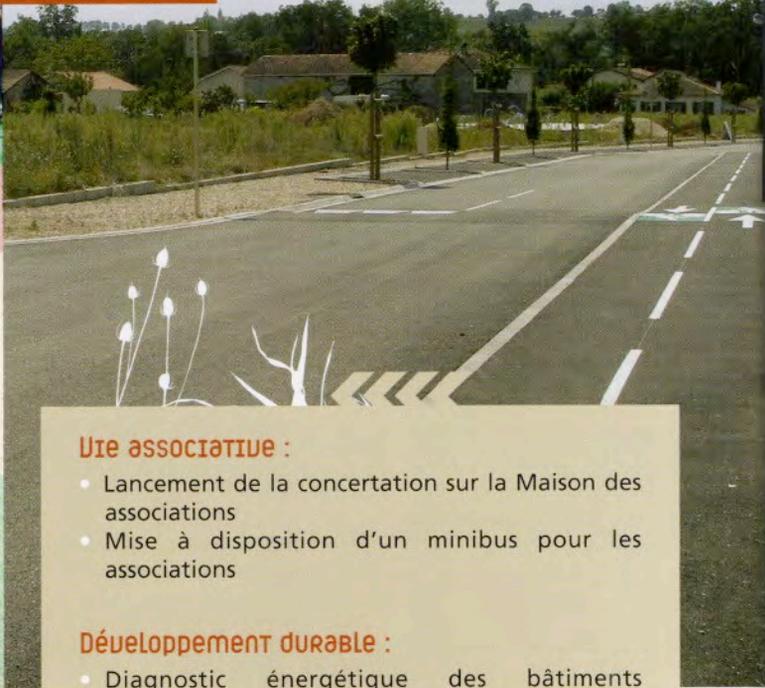
- Amélioration du stationnement dans la ville
- Mise en place d'un plan d'arrêt minute en concertation avec les commerçants
- Refonte du site internet de la ville avec notamment une page par commerçant et artisan de Nérac
- Mise en place d'animations d'été sur les quais de la Baïse
- Extension de la zone d'activité Labarre

## Aménagement Urbain :

- Passerelle de la Garenne
- Rénovation du centre Hausmann
- Etude et concertation sur la circulation piétonnière et cycliste

## Sports et Jeunesse :

- Mise en place du Conseil municipal jeunes
- Mise en service du Dojo
- Réalisation du vestiaire pour l'athlétisme
- Lancement de l'étude pour la piscine couverte



## Vie associative :

- Lancement de la concertation sur la Maison des associations
- Mise à disposition d'un minibus pour les associations

## Développement durable :

- Diagnostic énergétique des bâtiments municipaux
- Réflexion sur la mise en place d'un Agenda 21 (mesures de protection de l'environnement et d'économie d'énergie)

## Politique culturelle :

- Réflexion sur la création d'un festival sur Nérac
- Facilitation de l'accès des jeunes à la culture

## Action sociale :

- Extension à tous les jours de la semaine du transport domicile-ville pour les personnes âgées
- Travailler à une mise en réseau des associations à vocation sociale

Certaines compétences ayant été transférées à la Communauté de Communes du Val d'Albret lors de sa création, elles ne sont plus directement assumées par la ville : c'est le cas par exemple de la collecte des déchets ménagers, du tourisme, des crèches, des maisons des jeunes, etc...

La ville et la CCVA travaillent en étroite collaboration sur ces dossiers.



# NERAC au fil des JOURS

## VISITE de PIERRE CAMANI, PRÉSIDENT du CONSEIL GÉNÉRAL de LOT-ET-GARONNE

Le 25 mars, Pierre CAMANI, nouveau Président du Conseil Général de Lot-et-Garonne a réservé sa première sortie officielle à Nérac. Il est venu à la rencontre des élus municipaux et des Maires du canton. Accompagné de plusieurs vice-présidents, cette visite a été pour lui l'occasion entre autres sujets, d'annoncer la réouverture du dossier du désenclavement de l'Albret.



## Un après-midi RÉUSSI

Mercredi 23 avril, le CCAS (Conseil Communal d'Action Sociale) a offert un après-midi récréatif aux seniors de Nérac. 350 personnes étaient présentes, pour un goûter musical servi par les élus et le personnel municipal au son d'un orchestre musette toujours très apprécié.



## Les fêtes de Nérac sauvées

La nouvelle municipalité avait la volonté de pouvoir présenter aux néracais des fêtes de mai semblables aux années précédentes malgré la disparition du comité des fêtes. Patrice DUFAU, premier adjoint, a réussi à fédérer des associations, des commerçants, des agriculteurs et des bénévoles afin de présenter un programme complet. Au delà du programme traditionnel, Nérac a reçu une délégation d'Espagnols de Madridejos, ainsi qu'une délégation d'Italiens de Mesola qui ont pu faire



plusieurs démonstrations de lancé de drapeau, le « pallo ». Pour ces fêtes 2008, même le soleil était présent ! Un nouveau comité des fêtes est en cours de constitution pour l'année prochaine.

## FESTIBANDAS 2008

Samedi 24 mai, la Place des courses a été le théâtre de la quatrième édition du « Festibandas ». Près de 1000 repas ont été servis au son de la Jimbalaya, notre incontournable banda locale. Les Sans Souci et La belle Image ont fait eux aussi une prestation très remarquée et très appréciée. Une belle soirée de fête populaire à Nérac !



# Agenda CULTUREL de L'été



## VISITES SURPRISES II, Le RETOUR...

Elles sont de retour les fameuses visites de l'été au Château Henri IV. Un programme propre à satisfaire tous les appétits culturels avec des visites-animations autour du thème de la cuisine, des costumes, de la danse mais aussi des rendez-vous inédits avec des initiations aux armes et combats ou encore aux jeux d'époque.

Des découvertes d'1h30 environ proposées le matin à 10h30 à l'issue desquelles sera offert un apéritif Renaissance. (Inscription conseillée au 05 53 65 21 11)

Des visites commentées traditionnelles seront également proposées tous les jours à 15h et 16h30.

Possibilité de visites libres tous les jours de 10h à 18h sans interruption.

Tarifs visites-animations/visites commentées / visites libres : 4 € / réduit 3 € / gratuit jusqu'à 12 ans

## Programme des VISITES animations :

### **Jeudi 10 juillet**

Atelier costumes (conception de fac similés de tenues renaissance)

### **Mardi 15 juillet**

Théâtre (petites histoires chroquignolesques de l'Histoire de Nérac)

### **Jeudi 17 juillet**

Atelier jeux (places limitées)

### **Mardi 22 juillet**

Visite-atelier cuisine (visite conférence, épices et leurs utilisations)

### **Jeudi 24 juillet**

Visite-atelier danse renaissance

### **Jeudi 31 juillet**

Atelier armes et combat (démonstration et atelier, places limitées)

### **Mardi 5 août**

Visite-atelier danse renaissance

### **Jeudi 7 août**

Visite-atelier cuisine (visite conférence, épices et leurs utilisations)

### **Mardi 12 août**

Théâtre (petites histoires chroquignolesques de l'Histoire de Nérac)

### **Jeudi 14 août**

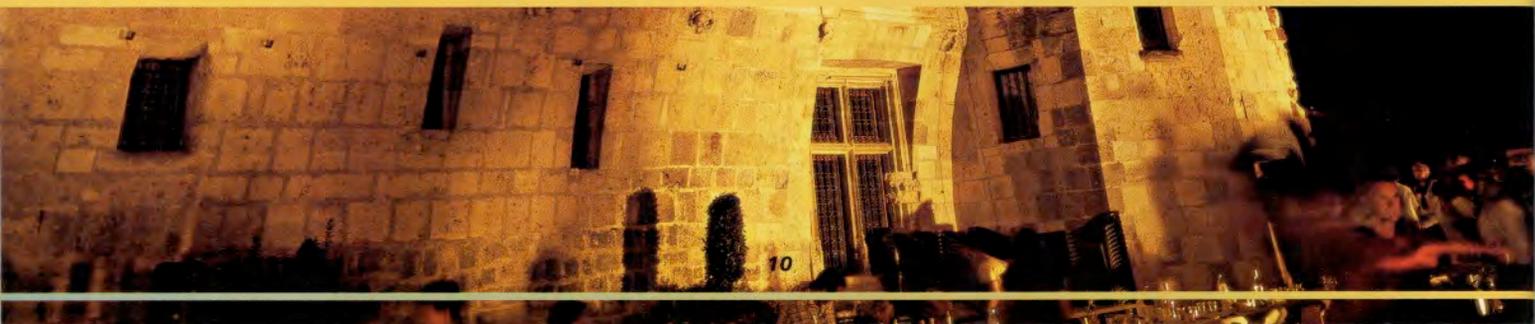
Safari (durée 2h30) ou plus

### **Mardi 19 août**

Atelier armes et combat (démonstration et atelier, places limitées)

### **Mardi 26 août**

Atelier costumes (conception de fac similés de tenues renaissance)



## CONCERTS de L'ÉTÉ

### Soham

Dalila et Christian Laborde, une voix, une guitare...

« Ce duo harmonieux, tout en arabe, en climats fluides et sereins, nous balade sur sa musicalité funambule ».

Un spectacle de chansons entre compositions personnelles et la libre interprétation de morceaux choisis dans le répertoire de ces chansons que l'on fredonne toujours, celles qui courent dans nos rues, dans nos coeurs et dans nos têtes.

Ce rendez-vous pour une balade « musicâline » afin d'entrer ensemble dans l'univers d'artistes comme Trenet, Piaf, Delisle et bien d'autres.



### Les fils du POISSONNIER

Laissez-vous embarquer dans un univers fait d'humour, de tendresse et de coups de gueule, dans un répertoire sans limite: tango, ragga, valse, biguine.. drôle de spectacle de « musique à voir » qui allie rire, chanson et comédie. .

Protagonistes plutôt délirants, casquettes de marin, débardeurs rayés et bottes en caoutchouc, le décor est planté.

Sont-ils musiciens ou humoristes, acteurs ou chanteurs ? Ils sont tout cela à la fois. Entre sketches et chansons, le trio étale ses

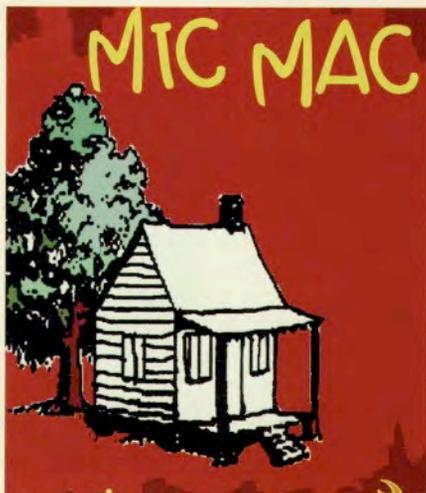
compositions toniques et hilarantes, dans des mises en scène déjantées, où la chute inattendue et décalée souligne la dérision ou le bide !!!



### Bayou micmac

Mamac (ex Bon Temps Rouler) se retrouve sur un coin de Bayou solidement encadré de Géraldine, Pili, Loïc, Fred et Fifi pour servir la musique cajun. C'est un collectif d'amoureux de cette musique simple et sincère.

Leur spectacle est joyeux, les arrangements de voix incitent à chanter avec eux des titres connus ou d'autres qu'on découvre et qu'on aime spontanément.



## marché aux arts SUR Les Quais de Baïse à NÉRAC

La VILLE de NÉRAC PROPOSE UN PROGRAMME ARTISTIQUE QUI PLACE L'ART AU CŒUR de LA CITÉ.

Les quais de Baïse, cadre de son superbe port fluvial, vont accueillir le Marché aux Arts tous les mardis soirs du 8 juillet au 26 août, à partir de 19 heures, l'occasion pour les artistes de toute tendance, peintres, plasticiens, sculpteurs, artisans d'art, d'aller à la rencontre du public, et favoriser ainsi les échanges. Animer des lieux autour de la création contemporaine participe à une politique culturelle active, servant d'intermédiaire entre l'expression artistique et le grand public. Faciliter l'approche de l'œuvre, interpeller, créer un rapport de proximité, telle est l'intention.

Rendez-vous hebdomadaires incontournables pour partager des soirées artistiques conviviales, riches en rencontres et en émotion.

# ELECTRO-M - 104

## ÉLECTROMÉNAGER

Tél. 05 53 65 85 02  
Fax : 05 53 97 36 38

Route de Condon 47600 Nérac



## GEORGES STÉPHANE Chauffagiste - Plombier

- Sanitaires
- Énergies Renouvelables
- Climatisation
- Dépannages

Tél : 06 09 39 61 38 - 05 53 97 58 20

courriel : stefplomberie@aol.com  
Cap del Bosc - 47600 FIEUX



## Boucherie Chez David

Plats cuisinés - Rotisserie  
Plateau repas à emporter

30 Allée du centre - Tél. 05 53 65 05 64  
du Mardi au Samedi : 7h - 12h30 / 15h - 19h

## CUISINES J.M.B Décoration



### Jean-Michel BURLIN

Tél : 05 53 65 98 17  
Fax : 05 53 65 74 63

47 avenue du Maréchal JOFFRE - 47600 NÉRAC

cuisines-jmb-decoration@orange.fr

4, rue Armand Fallières - 47600 Nérac

PIZZERIA LA ROMA RESTAURANT



RÉSERVATION AU 05 53 65 33 91  
PIZZA À EMPORTER

## C17 AVENUE

C17 - Levi's - Chipie - Oxbow  
Banana Moon - Lois - Libreto

22, cours Romas 47600 Nérac  
Tél : 05 53 97 05 75

## FROMAGERIE

### MUNOZ

Spécialités AOC - Lait crus  
Produits fermiers

TÉL 05 53 65 04 52

MOBILE 06 74 19 07 57

Tous les samedis sur  
le marché de Nérac

ENT. DE PEINTURE & DECORATION

## B. RUFINO & FILS



### NÉRAC DÉCORS

MAGASIN ET ENTREPRISE

PEINTURE, PAPIER PEINT, REVÊTEMENT DE SOL

ZI Labarre - 47600 NÉRAC - Tél. 05 53 65 08 30 - Fax 05 53 97 04 84

Horlogerie - Bijouterie

## Ph. Descamps

31, cours Romas 47600 Nérac

Tel. : 05 53 65 20 60

Fax : 05 53 65 57 58

## New Eve

Le prêt-à-porter féminin  
NÉRAC

Tél. 05 53 65 16 91  
28, rue Armand Fallières



la fée Maraboutée - Diplodocus - Enjoy  
Fred Sabatier - Guess - Trussardi - D.E.P.T.  
Accessoires

# Améliorer le stationnement en centre-ville



Un des premiers chantiers en matière de circulation que la nouvelle municipalité de Nérac a décidé de mettre en œuvre, concerne la question du stationnement dans la ville.

Le stationnement est un élément essentiel de la vitalité de nos commerces et au-delà de la qualité de vie dans notre ville. Permettre aux clients et aux visiteurs de pouvoir facilement se garer, aux habitants de trouver des emplacements proches de leur domicile fait parti des enjeux de cette réflexion.

Nous avons donc réuni la commission commerce pour présenter le projet et organiser les missions. Dès la première réunion nous avons souhaité travailler avec tous les commerçants et en particulier la présidente de l'association des commerçants de Nérac.

## Des arrêts « minutes » pour faciliter les achats rapides

Première mission, faciliter les achats rapides et les temps de stationnement courts.

Afin d'améliorer la rotation des véhicules et permettre ainsi à plus de véhicules de stationner, il a été proposé de mettre en place une zone test dans la partie allant du cours Romas aux allées du Centre et de la

poste à la rue Lafayette. C'est dans cette zone qu'en collaboration avec les commerçants, les administrations (poste, banques, assurances) et les clients (qui ont été sensibilisés par des prospectus d'explication à disposition dans chaque commerce), que nous testons le dispositif « arrêts minutes » peint en rouge sur la chaussée. Sur ces places le temps de stationnement est limité à 15 minutes au delà le véhicule devra repartir pour laisser place à un autre.

Ce dispositif, sera évalué jusqu'en octobre 2008, ainsi, toujours avec les commerçants, des améliorations pourront être proposées avant que toute la ville soit équipée « d'arrêts minutes » en décembre 2008.

## Un projet global de rationalisation du stationnement

Toujours en collaboration avec les utilisateurs, toutes les zones de stationnement gratuit de la ville (médiathèque, Garenne, quai de Baïse, foirail, allées d'Albret, allées du Centre...) vont être réaménagées pour éviter le stationnement « sauvage » en matérialisant les emplacements par un marquage au sol et des dispositifs de mobilier urbain (balisettes). L'ambition, grâce à cette rationalisation du stationnement, est de gagner 10 à 20% de places supplémentaires sur l'ensemble des zones traitées. Sur ces

emplacements, la durée de stationnement sera aussi réétudiée.

## Le maintien du stationnement GRATUIT

Le principe du stationnement gratuit sur toutes les zones est la règle. Pour en assurer le bon fonctionnement, la municipalité va mettre en oeuvre une action de sensibilisation auprès des utilisateurs. Au-delà de la prévention, et en cas de non respect des règles, la police municipale sera chargée de veiller aux respects des différents dispositifs mis en place. Gratuité ne veut pas dire que les règles n'ont pas à être respectées, il en va du bon fonctionnement du stationnement à Nérac... Nous comptons sur vous !



# NÉRAC, L'AGRICULTURE,

**L'AGRICULTURE a UN RÔLE à JOUER dans Le développement économique du NÉRACAIS. FILIÈRES SPÉCIALISÉES à FORTE VALEUR-ajoutée, PRODUITS de QUALITÉS dont CERTAINS RECONNUS PAR des SIGNES OFFICIELS, RÉSERVOIR de CLIENTÈLE POUR la VENTE-DIRECTE... ICI, TERROIRS, CLIMAT ET SAVOIR-FAIRE se CONJUGENT aux FUTUR.**

Chasselas après-guerre, raisin de cuve dans les années 50', pêchers et nectariniers jusqu'à la fin de la décennie suivante, melon dans les années 70'... Les fruits et légumes ont largement contribué au développement économique de Nérac et de l'Albret. Aujourd'hui la surface agricole utile représente encore plus de 50 000 hectares dont 50% sont consacrés aux céréales et au tournesol. Le territoire met en avant deux vignobles sous Appellation d'Origine Contrôlée que sont les Vins de Buzet et la zone Ténarèze-Armagnac.

Tomates, melons, fraises constituent des productions à haute valeur ajoutée pour les agriculteurs du secteur. Les cultures de plein-champs de tomates « roma », ont été remplacées par des systèmes de production high-tech sous serres chauffées dont certaines mettent en avant les énergies renouvelables. Ainsi l'EARL du Relais à Andiran, a été parmi les premières du département à investir dans une chaudière poly-combustible qui permet de chauffer l'ensemble du parc de serres où sont produites leurs tomates. Les

professionnels du melon de Nérac, entre autres, se sont quant à eux associés avec leur voisin lectourois, au sein du Syndicat Interprofessionnel du Melon de Gascogne, afin que leur produit soit reconnu par un signe officiel de qualité, une « Indication Géographique Protégée (I.G.P.) Melon de Nérac et de Lectoure ». Autre atout de l'Albret, plusieurs entreprises semencières se sont implantées ici, profitant des conditions pédoclimatiques et du savoir-faire des agriculteurs locaux ; dont plus de la moitié sont effectivement producteurs de semences notamment de betteraves, maïs semences et potagères. Le Néracais peut également compter sur la jeunesse de ses ressortissants agricoles. D'après le Recensement Général Agricole de 2000, 24% avaient moins de 40 ans, 44% avaient de 40 à 54 ans et 32% avaient 55 ans et plus. En outre les activités agritouristiques et la vente-directe peuvent être développées dans cette zone du département qui propose déjà de nombreuses activités aux estivants (golf, futur complexe aquatique...).



# aujourd'hui et demain



## L'ALBRET, TERRE de semences

Sur les 1 595 contrats de semences du Lot-et-Garonne, plus de 800 sont assurés par des agriculteurs de l'Albret. D'ailleurs, les entreprises semencières ne s'y sont pas trompées, trois d'entre-elles sont implantées sur la commune de Nérac (Syngenta, Vanderhave, Limagrain LVH). La graine de betteraves est l'une des productions de semences leader de l'Albret (avec 450 contrats sur un total départemental de 658). Cette culture a fait progresser la filière en terme d'économie d'eau et de mécanisation de certains postes de travail. Les semences potagères connaissent également une forte augmentation de la demande. « *C'est parce que l'agriculture locale a les conditions pédo-climatiques, la technicité et le savoir-faire acquis grâce à la production de betteraves semences, que les potagères ont pu se développer ici* » explique Pierre Réau, animation de l'Association Régionale Interprofessionnelle des Semences d'Aquitaine, qui indique « cette dynamique a également permis une progression du potentiel en maïs semences avec 150 hectares implantés dans le secteur en 2008 ». Issues d'une filière structurée et rémunératrice, les semences peuvent conforter l'installation de jeunes de par la sécurisation d'une partie du revenu, garantie par la contractualisation.

## Le Melon sous Signe Officiel de Qualité !

La coopérative néracaise Cadralbret est associée avec la Coop de Fieux et Alinéa (entreprise gersoise) dans la démarche d'obtention d'un Signe Officiel de qualité : une « Indication Géographique Protégée (I.G.P.) Melon de Nérac et de Lectoure ». Déposé en octobre 2007, le dossier pourrait être opérationnel pour la campagne 2009. « Nous avons obtenu la Certification de Conformité Produit (C.C.P.) en 2003. Le cahier des charges est appliqué et contrôlé par l'organisme certificateur Qualisud. Nous attendons le feu vert pour lancer l'I.G.P. » explique Pierre Faval, directeur de Cadralbret qui au travers de sa filiale commerciale, Prim'Albret, commercialise 2 000 t de melons du néracais et 800 tonnes de melons de Lectoure. Parmi les autres produits leaders de la structure il faut noter la tomate (7 000 tonnes), le concombre (1 000 tonnes), la courgette (800 tonnes), la fraise (500 tonnes) et le kiwi (300 tonnes). « *Grâce à l'automoteur utilisé pour la récolte du melon et qui a été adapté à la courgette, nous progressons sur cette dernière production* » ajoute Pierre Faval.

## La Qualité, VERSION ALBRET

Le Concours Général Agricole, millésime 2008, n'a pas manqué de distinguer les agriculteurs de l'Albret, et ce dans différentes productions. Au Concours Bovin race Blonde d'Aquitaine, Ussine, (Ms De Bortoli et Delpech) de Sainte Maure de Peyriac, a été classée première dans les catégories Boeuf Blond Femelle et Femelles suitées de moins de 5 ans.

Toujours de Sainte-Maure de Peyriac, Christian Morel a obtenu une Médaille d'Or pour son vin blanc sec (60% Colombar et 40% Sauvignon), une Médaille d'Or pour son blanc moelleux 2006 à base de Petit Manseng et une Médaille d'Argent pour son rosé 2007 (Cabernet Sauvignon).

Enfin, la Ferme de Gagnet a reçu une Médaille d'Or pour son Floc de Gascogne AOC Rosé et une Médaille d'Argent pour son Floc de Gascogne AOC Blanc.

# Infos pratiques

## Des organismes près de chez vous

### Caisse primaire d'assurance maladie

- le lundi de 9h à 12h et 13h à 16h

Centre Haussmann / Permanence Salle Lapeyrusse

### Centre information et coordination de l'action sociale (retraite complémentaire) CICAS/ARCO

- sur rendez-vous au 0 820 200 246

Centre Haussmann / Permanence Salle Lapeyrusse

### Caisse régionale assurance maladie aquitaine SS. (CRAM)

- sur rendez-vous au 0 821 10 33 33

Centre Haussmann / Permanence Salle Lapeyrusse

### Mission locale

#### Orientation 16 à 25 ans

- lundi 8h30 à 12h, mardi 13h30 à 17h30, mercredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30, jeudi 9h à 12h et 13h30 à 17h

Centre Haussmann / Salle F. Dubourg  
Tél. : 05 53 65 65 31

### Point relais emploi

- lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 - après midi uniquement sur rendez vous

Centre Haussmann

Tél. : 05 53 97 54 86

### Centre médico-social (CMS)

78 allées d'Albret - Tél. : 05 53 97 44 00

#### Infos droits

67, cours Victor Hugo 47000 AGEN

tél/fax : 05 53 47 52 51

- CMS le mardi après-midi sur rendez vous

### CAF relais emploi

- CMS en Visio-CAF le jeudi de 9h à 11h

### Centre communal d'action sociale (CCAS)

- du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - samedi matin de 8h30 à 12h

Mairie - Tél. : 05 53 97 63 69

### GARDE URGENCE NÉRAC (GUN)

Tél. : 05 53 65 12 12

### Guichet SNCF

Avenue Mondenard - Tél. : 05 53 65 27 77

## Centre de collecte des déchets

La déchetterie du canton de Nérac vous accueille depuis le 18 mars 2008. Equipée de 11 containers, cette déchetterie permet à la population de se débarrasser gratuitement de nombreux déchets encombrants.

Ouverte également aux professionnels pour les dépôts gratuits des cartons et ferrailles (uniquement).

Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2008, la déchetterie se dotera d'un point apport spécial, dédié aux déchets de soins médicaux, nécessitant une élimination spécifique.

La déchetterie vous accueille du mardi au samedi - de 9h à 12h et de 14h à 17h - tél : 05 53 97 56 20

Apporter ses déchets, c'est permettre leur recyclage et donc de leur donner une seconde vie en contribuant à la protection de l'environnement.



## Les consultations externes du centre hospitalier

### ÉVALUATION GÉRONTOLOGIQUE (consultation mémoire)

Dr Sallèles et Madame V. BERGUA neuro-psychologue • Mercredi de 14h à 17h

Sur rendez vous - 05 53 97 61 05

### OPHTALMOLOGIE

Dr DARIE • Jeudi de 9h à 11h ou 14h à 16h

Sur rendez-vous - 05 53 97 61 05

### GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE

Dr A. CRACAN • Lundi de 14h à 16h

Sur rendez-vous (05 53 97 61 05 ou 05 53 97 61 33)

### CONSULTATION RHUMATOLOGIE

Dr S. HARY • Mardi de 10h à 12h

Sur rendez-vous - 05 53 97 61 05

### CONSULTATION DOULEUR

Dr NICOD • Mercredi (1 fois par mois) de 10h à 12h

Hôpital St Esprit - AGEN

Sur rendez-vous - 05 53 69 70 58 ou 05 53 69 70 33



# BLOC NOTE

## JUILLET à DÉCEMBRE 2008

### Nouvelle animation, saveurs et guinguettes...

Tous les mardis du 8 juillet au 26 août, les producteurs de pays présenteront leurs produits de grandes qualités lors du marché "Saveurs et Guinguettes".  
De 19 heures à minuit, sur les quais de Baise dans une ambiance années 30, produits du terroir, spectacles de marionnettes, orgues de Barbarie, jeux pour enfants, vous attendent dans une ambiance Guinguette.



### Le geste PROPRE

Le constat d'une augmentation de déjections canines sur la voie publique, a amené la municipalité à mettre en place des distributeurs de sachets adaptés, à la disposition des propriétaires d'animaux domestiques sur différents lieux (Place A.Briand, Entrée Garenne, Jardin Foulon, Place de la Liberté, Avenue Mondenard, Quai Lusignan, Place St Marc, Place de la Libération).

Constatant une nette amélioration de ces nuisances canines, grâce à votre intérêt et votre contribution pour conserver la propreté de notre ville, la mairie prévoit de desservir au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2008, 5 nouveaux points (Parc Laubenheimer, Place Général Leclerc, Place du Foirail, Place du Prieuré).



### L'AGENDA DE JUILLET À DÉCEMBRE 2008

**2 juillet 2008** > Réunion de quartier - salle du Conseil Municipal • **14 juillet 2008** > Feu d'artifice et bal populaire - Place de la mairie • **20 juillet 2008** > Confrérie du Melon • **Les 9 et 10 août 2008** > Fêtes des vins - Centre ville • **Les 26, 27, 28 septembre 2008** > Foire d'automne - Place du Foirail • **1 octobre 2008** > Réunion de quartier - salle du Conseil Municipal • **11 novembre 2008** > Commémoration de l'Armistice du 11 nov. 1918 • **05 décembre 2008** > Hommage au « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie - Monuments aux morts • **19 décembre 2008** > Récompenses aux sportifs méritants - Espace d'Albret



### Geste éco CITOYEN

Il est constaté régulièrement autour des aires de tri sélectif, des déchets inappropriés déposés autour des containers à la vue de tous.

Ce manquement éco-citoyen encourage ces dépôts sauvages. Respecter les consignes de tri sélectif, c'est respecter notre environnement mais c'est aussi respecter les autres. La municipalité compte sur l'effort de chacun pour que Nérac reste un ville accueillante et charmante.



# AU FIL du Temps...

## Le RETOUR de La statue de Jacques de Romas !

Les Néracais en rêvaient, les « Amis du Vieux Nérac » l'ont fait : le plâtre de la statue du savant a été retrouvé, permettant à la Ville de re-fabriquer un monument à l'effigie du physicien, dont une rue et le Lycée Professionnel portent le nom.

Vers 1753, Jacques de Romas (né et mort à Nérac : 1713-1776), magistrat passionné de physique, expérimenta le cerf-volant électrique et comprit les rapports entre la foudre et l'électricité : le principe du paratonnerre était alors inventé. Malheureusement, à la même période, aux États-Unis, Franklin fit des expériences identiques, et la mémoire collective ne retint que les recherches de ce dernier.

Plus d'un siècle et demi après la mort de Romas, afin de lui rendre l'hommage qu'il méritait, des savants et des notables lot-et-garonnais décidèrent d'ériger un bronze à son effigie.

Mais les Néracais n'eurent pas

l'occasion de l'admirer bien longtemps... Conformément à une loi de Vichy ordonnant la dépose des monuments publics pour en récupérer le métal, elle fut démantelée, expédiée et fondue en Allemagne en 1942.

Chance inespérée : en décembre 2006, un membre de la société historique des « AVN » découvre le plâtre de la statue dans un musée du Mans. S'ensuit alors, en collaboration avec la municipalité et le soutien de la Fondation du Patrimoine, un fabuleux projet : re-fabriquer le bronze du physicien et le replacer sur le socle.

Si l'argent nécessaire à la réalisation de ce projet est réuni, l'inauguration de la nouvelle statue aura lieu au printemps 2009 : ce sera l'occasion d'une grande fête populaire.

Tout don est le bien venu.



## Participez à la re-fabrication de la statue de Jacques de Romas

### Bon de souscription

#### Vous êtes imposable :

- si votre don est inférieur à 60 €, il sera défiscalisé
- si votre don est supérieur ou égal à 60 €, il sera défiscalisé et vous aurez droit à un ouvrage exclusif sur « Jacques de Romas, Homme des Lumières », publié à l'occasion de la re-fabrication du bronze, ouvrage dans lequel apparaîtra le nom de tous les souscripteurs (sortie prévue dernier trimestre 2009).

#### Vous n'êtes pas imposable :

- si votre don est supérieur ou égal à 20 €, vous aurez droit à un ouvrage exclusif sur « Jacques de Romas, Homme des Lumières », publié à l'occasion de la re-fabrication du bronze, ouvrage dans lequel apparaîtra le nom de tous les souscripteur (sortie prévue : dernier trimestre 2009).

Nom du souscripteur : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Ci-joint ma souscription d'un montant de ..... réglée par chèque à l'ordre de la Fondation du Patrimoine accompagnée du bulletin de souscription.

À adresser à : Mairie de Nérac - Projet statue de Romas - Place du Général de Gaulle - 47600 NERAC

# Une Ville à VOTRE SERVICE

## Des SERVICES à VOTRE DISPOSITION

### Services administratifs :

- Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - le samedi de 8h30 à 12h

**Standard** : 05 53 97 63 53

**Cabinet du maire** : 05 53 97 63 50

**Etat Civil** : 05 53 97 63 79

**Service de l'Eau** : 05 53 97 63 63

**Affaires Scolaires** : 05 53 97 63 65

### Services techniques :

- Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - le samedi de 8h30 à 12h

**Accueil** : 05 53 97 63 64

### Service culturels :

**Médiathèque** : 05 53 97 40 55

**Espace d'Albret** : 05 53 97 40 50

**Musée Château Henri IV** : 05 53 65 21 11

**Galerie des Tanneries** : 05 53 97 01 45

- Coordonnées : Mairie de Nérac - BP 113 - Place du Général Charles de Gaulle - 47600 NERAC

Tél. 05 53 97 63 53 - Fax. 05 53 97 04 85

Courriel : [mairie.nerac@ville-nerac.fr](mailto:mairie.nerac@ville-nerac.fr)

site internet : [www.nerac.fr](http://www.nerac.fr)



## Nouveau à Nérac

## Le relais SERVICES PUBLICS du Pays d'ALBRET

vous accueille, vous informe, vous oriente pour toutes vos démarches administratives

- Nérac, **Centre Haussmann**, du mardi au vendredi de 13h30 à 17h  
Téléphone 06 30 88 30 80  
ou 06 30 74 74 28  
[rsp-pays-albret@orange.fr](mailto:rsp-pays-albret@orange.fr)

## Vous avez 16 ans,

Faites vous recenser auprès du service civil de la mairie dès votre 16<sup>ème</sup> anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent. Cet acte est obligatoire, vous ouvre des droits (inscription à des examens ou concours publics...).

- Informations auprès du **Centre du service national** au 05 57 85 11 24

## POUR TOUT changement de PROPRIÉTAIRE OU de LOCATAIRE

un dossier est à retirer en Mairie afin d'effectuer dans les plus brefs délais les modifications concernant le contrat d'abonnement eau. Les propriétaires loueurs doivent assurer cette démarche pour un meilleur suivi de la facturation et éviter certains litiges.



## Réunion de QUARTIERS nouvelle formule

Dans un soucis d'écoute, la nouvelle municipalité invite dorénavant ses administrés par quartier électoral, afin de faciliter les échanges et les réflexions sur leur vie quotidienne.

### Les prochains rendez :

- Le 2 juillet 2008 à 20h30  
> électeurs Cave du Château
- Le 1 octobre 2008 à 20h30  
> électeurs Ecole Jean Moulin



# Le mot de L'opposition

Les 6 élus d'opposition représentent, au sein du conseil municipal de Nérac les 1 587 électrices et électeurs qui se sont prononcés pour notre projet et ceux aussi qui n'ont pu, pour diverses raisons nous apporter leur soutien dès le premier tour.

Nous assumerons notre rôle avec discernement et détermination. Nous approuverons les orientations, les décisions qui nous paraissent aller dans l'intérêt général des néracaises et des néracais et nous nous opposerons, sans concession, quand cela nous paraîtra nécessaire.

### Question de démocratie

Nous déplorons l'attitude du groupe majoritaire de ne pas accorder de représentants des élus de l'opposition au Conseil communautaire comme il était d'usage sous les municipalités précédentes, bien que la Loi autorise une telle décision. De fait, 50 % des néracais ne seront pas représentés à la CCVA.

Cette décision est en contradiction avec les objectifs du groupe socialiste/communiste et divers gauche qui prônait une gouvernance participative et transparente. Les mêmes causes produisent les mêmes effets ; M. Faucon Lambert, conseiller délégué aux Finances à Nérac, candidat aux cantonales à Lavardac, élu Président de la CCVA n'a accordé aucun poste de vice président aux élus qui ne lui ont pas fait acte d'allégeance. Depuis sa création il y a douze ans, jamais la CCVA ne fut organisée de façon aussi partisane.

### Budget 2008

Ce budget qui comprend, le budget général, l'eau, l'assainissement, les lotissements, reprend pour l'essentiel nos orientations, la maîtrise des coûts de fonctionnement et le maintien



De gauche à droite : Bernard Dalies, Monique Simko, Gabriel Chazallon, Marie Merle, Joëlle Téoulère, Gilbert Darengosse.

d'investissements programmes tels que :

- la salle d'entraînement des arts martiaux
- la Passerelle et les Jardins renaissance
- le bâtiment d'accueil pour l'athlétisme
- la Maison des Conférences
- le restaurant scolaire de l'Ecole Jean Moulin
- l'extension de la zone industrielle de Labarre
- l'aménagement des locaux pour la maison des services
- le Centre Hausman et le 22 allée du Centre
- la station de filtration pour le réseau

eau potable provenant de la source de Guillery

- la création de la nouvelle station d'épuration à Nazareth
- les aménagements urbains.

Ces investissements lourds peuvent être assumés grâce à leurs taux de subvention élevés obtenus en 2006 et

2007 augmenté d'un autofinancement important permettant de recourir à l'emprunt de manière modérée.

Ce budget reprend intégralement nos orientations, aussi nous l'avons approuvé.

### Finances

Les résultats du compte administratif au 31/12/2007 révèlent une situation financière saine et un niveau d'endettement modéré. Nous serons très vigilants sur l'évolution de sa situation tout au long du mandat.

### Pour nous contacter :

- |               |                |
|---------------|----------------|
| G. Chazallon  | 06 22 76 72 76 |
| M. Merle      | 06 83 11 05 04 |
| B. Dalies     | 06 73 99 90 29 |
| M. Simko      | 06 08 36 92 55 |
| G. Darengosse | 06 75 12 01 14 |
| J. Téoulère   | 06 75 24 77 07 |
- Courriel : gabriel.chazallon@orange.fr

BOUCHERIE – CHARCUTERIE

**TALENTON Christophe**

- Porc fermier
- Agneau du Périgord (Label Rouge)
- Bœuf Limousine (BTP)
- Volailles fermières
- Veau élevé sous la mère
- Plats cuisinés à emporter

47, Rue Gambetta Tél. 05 53 65 09 91 47 600 Nérac

**PRESSING DE L'HORLOGE**

- PRESSING
- DÉPÔT BLANCHISSERIE
- CUIR, DAIM, TAPIS

OUVERT du MARDI AU SAMEDI  
8h30-12h / 13h30-19h

11 RUE DE LA FAYETTE - 47600 NÉRAC  
TÉL : 05 53 94 18 95

**MINI BOY**

Corinne TORTELLI

Habille de 0 à 18 ans

Teddy Smith - IKKS - Kaloo  
Petit Boy - Berlingot - Kaporal

2, rue Lafayette 47600 Nérac  
Tél./Fax 05 53 65 48 94

**Hôtel Henri IV\*\***

près de la poste - Nérac



Ouvert tous les jours

Tél. 05 53 65 00 63

Mail: hotel-henri4@orange.fr



**ETUDE D'ALBRET**

- Plan d'aménagement VRD
- Étude
- Maîtrise d'œuvre
- Conception
- Dépôt de permis
- Suivi de chantier

45, allées d'Albret 47600 Nérac  
Tél. : 09 61 57 20 70  
Fax : 05 53 65 08 65

E-mail : etudealbret@orange.fr



**GARAGE D'ALBRET  
Agent Renault**

**NOS SERVICES**

- Vente de véhicules neufs et occasions
- Mécanique • Entretien • Carrosserie • Dépannage

9, rue Jean Darlan (Place du Foirail) - NÉRAC - Tél. 05 53 65 38 73  
garagedalbret@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00 Le samedi de 8h00 à 12h00

**ENTREPRISE PEINTURE MOUSLI**



- Ravalement de façades
- Nettoyage Haute Pression
- Décoration Intérieure
- Démoussage Toitures

21 avenue Jean Jaurès 47600 Nérac  
Tél. : 05 53 65 15 21 portable : 06 75 20 86 26

*Les délices de fleurette*

*Boulangerie - Pâtisserie*

*Salon de thé*



2, Cours Romas - tél. 05 53 97 25 91

*Restaurant  
Le Moulin des Saveurs*  
Au pied du Moulin des Tours

BARBASTE 05 53 97 06 60

email : mathias\_billard@yahoo.fr

**Weldom**

**Bricoler - Décorer - Jardiner**

**ZA Larrouset 47600 Nérac - tél. 05 53 66 36 35**

**nérac**  
en albrét



# Les temps FORTS de L'ÉTÉ 2008

## JUILLET ET AOÛT CONCERTS GRATUITS

15-07 Soham  
Quai de Baïse

31-07 Airs célèbres d'Opéra  
Théâtre de Verdure Garenne

12-08 Les Fils du Poissonnier  
Quai de Baïse

26-08 Bayou Micmac  
Quai de Baïse



## TOUS Les MARDIS SOIRS MARCHÉ AUX ARTS

Quais de Baïse  
19h à MINUIT



## 22 JUILLET 5 ET 19 AOÛT CINÉMA PLEIN AIR

Théâtre de Verdure  
Parc de la Garenne

« La Môme » « Shrek 3 »  
« Ne le dis à personne »



## 18 au 20 JUILLET FÊTES DU GRAND NÉRAC

ARÈNES - PLACE DU FOIRAIL  
Courses landaises, jeux taurins  
Garenne  
Vide grenier



## 7 au 10 AOÛT FÊTES DU TERROIR de L'ALBRET

Centre ville

Marché gastronomique et  
artisanal, animations et repas



## 16 JUILLET 7 AOÛT FESTIVAL de MUSIQUE en ALBRET



## TOUS Les MERCREDIS VISITES NOCTURNES de la ville

"Janouille"

21h devant le château



## TOUT L'ÉTÉ Château HENRI IV

Visites commentées  
Visites-ateliers



Office de tourisme du Pays d'Albrét : 05 53 65 27 75 / Comité Local du Tourisme : 05 53 97 01 45

[www.albrét-tourisme.com](http://www.albrét-tourisme.com)